

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Collègues—adjoints à la direction générale
Madame Annick Thomas

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : 47^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSF-S

DATE : Le mercredi 1^{er} mars 2017

HEURE : 18 h 30

LIEU : École Sainte-Anne, 715 rue Priestman, Fredericton

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Paul Demers

Vice-président du Conseil : Monsieur Marc LeBlanc

Conseillères et conseillers d'éducation : Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Collette
Monsieur Michel Côté
Monsieur Éric Demers
Madame Renée Gaudet
Monsieur Roger Martin
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSF-S: Madame Monique Boudreau
Madame Isabelle Savoie
Madame Nathalie Kerry
Monsieur David Després
Madame Marie-Josée Lagacé
Madame Charline Morrison
Madame Sylvie Dallaire
Monsieur Steve Lapierre

Secrétaire de la séance : Madame Annick Thomas

Visite de l'école à 17 h, repas à 17 h 15 – Prière d'aller chercher votre cabaret à la cafétéria et rendez vous au salon du personnel (local C-113), la séance de travail aura lieu de 17 h 45 à 18 h 30 au même endroit. Les présentations et la réunion publique débuteront à 18 h 30 à la salle informatique (en face).

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, madame Annick Thomas ou madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau) ou par courriel à : annick.thomas@gnb.ca ou monique.boudreau2@gnb.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

1. Ouverture de la séance

Remarques d'ouverture

Réflexion du mois : " Que ton aliment soit ton médicament. "

Hippocrate, philosophe grec 460 - 370 av. J-C.

Documentation

Document - L'importance d'une bonne alimentation

L'IMPORTANCE D'UNE BONNE ALIMENTATION

mardi 25 janvier 2011

De bonnes habitudes alimentaires

Les préférences alimentaires de l'enfant s'installent dès le plus jeune âge, mais sont également dictées par l'approche éducative parentale. L'enfance est la meilleure période pour apprendre à l'enfant à adopter de bonnes habitudes alimentaires. À partir d'un an et demi, un enfant peut quasiment tout manger, mais en quantités adaptées à son âge. À quatre ans, étant en pleine possession de son sens du goût, ses habitudes alimentaires s'inscrivent sur la durée. Mais il ne faut pas s'étonner si à 6 ans, l'enfant rejette du jour au lendemain un aliment ou refuse de goûter de nouveaux aliments : c'est la néophobie. Entre l'âge de 2 et 7 ans, les parents rencontrent le plus de difficultés à assurer la diversité de l'alimentation, car l'enfant se focalise essentiellement sur sa satisfaction personnelle. Mais pour les parents, il est essentiel de comprendre qu'une alimentation variée est capitale pour le bien-être de son enfant. Un adolescent mal alimenté, privilégiant les graisses, risque de développer une obésité préjudiciable une fois à l'âge adulte.

Principes élémentaires d'une bonne alimentation

Pour l'enfant, comme pour toute personne, manger c'est avant tout répondre à un besoin physiologique. Pour se développer, le corps a besoin d'apports énergétiques fournis par les glucides (4 Cal/g), les protéides (4 Cal/g), les lipides (9 Cal/g). Ces apports doivent être complets et équilibrés : 12 à 15% des calories protéidiques, 30 à 35% des calories lipidiques, 50 à 65% des calories glucidiques. Certains principes élémentaires sont à adopter quand on veut que son enfant mange bien. Si on lui donne plus que ce dont son corps a besoin, il grossira, et les calories inutiles se transformeront en graisses. Par contre s'il ne mange pas assez pour couvrir ses besoins, il entamera ses réserves et il maigrira. À terme les conséquences sur l'organisme peuvent être très graves : fonte musculaire, retard de croissance, retard de développement intellectuel, fatigue générale et prédisposition aux maladies.

Alimentation, santé et croissance d'un enfant

L'enfant a besoin en général de 2 500 à 2 900 kcal par jour. S'il a besoin d'autant d'énergie, c'est pour sa croissance. C'est pourquoi il est essentiel qu'il mange régulièrement et en quantité suffisante. En cas de carence, la part destinée à assurer la croissance sera fortement diminuée, ce qui nuira à sa santé. À chaque repas, on peut donner à l'enfant, des céréales, féculents et laitages. Ceux-ci sont des aliments indispensables au bon fonctionnement cérébral et à la croissance de l'organisme. Au petit déjeuner et au dîner il est conseillé d'inclure légumes frais, qui apporteront minéraux, fibres. Les fibres sont bien utiles pour une facilitation de la digestion. La viande, du poisson ou un œuf en petite quantité sont à servir pour le déjeuner du midi et le dîner. Ceux-ci apportent des protéines, des vitamines et du fer. Ne pas oublier les fruits, qui apportent aussi des fibres et des vitamines, notamment les vitamines A, C et E. En effet, il n'y a pas de secret, pour bien grandir il faut bien manger.

<http://www.scolarama.com/L-importance-d-une-bonne.html>

Une saine alimentation chez les enfants



En qualité de parent, l'une de vos tâches les plus importantes consiste à aider vos enfants à acquérir de saines habitudes alimentaires. Les enfants ont besoin d'un régime équilibré comportant des aliments des quatre groupes alimentaires : légumes et fruits, produits céréaliers, lait et substituts et viandes et substituts.

Les enfants ont besoin de 3 repas et de 1 à 3 collations par jour (le matin, l'après-midi et peut-être avant le coucher). Des collations saines sont tout aussi importantes que les aliments servis aux repas.

Les meilleurs aliments sont complets, frais et non transformés : légumes et fruits frais, céréales de grain entier, produits laitiers et viandes, et les meilleurs repas sont préparés à la maison.

Les sucres et substituts

- Proposez des aliments qui ne contiennent pas de sucres ajoutés ou de substituts du sucre. Limitez la consommation de sucres raffinés (sucrose, glucose-fructose, sucre blanc), de miel, de mélasse, de sirops et de cassonade ou de sucre brun. Ils contiennent tous une quantité similaire de calories et contribuent à la carie dentaire.
- Les substituts du sucre, comme l'aspartame et le sucralose, n'ajoutent pas de calories et ne favorisent pas la carie dentaire, mais ils sont beaucoup plus sucrés que le sucre et n'ont aucune valeur nutritive. Votre enfant risque de prendre l'habitude d'aimer seulement les aliments sucrés et d'avoir de la difficulté à s'habituer aux légumes et aux fruits. Il est bon de limiter ces sucres dans le régime alimentaire de votre enfant.

Les jus et l'eau

- Servir des fruits au lieu de jus de fruits ajoute des fibres au régime de votre enfant.

- Il faut servir plus de légumes et fruits que de jus de fruits. Proposez de l'eau lorsque votre enfant a soif, surtout entre les repas et les collations. Limitez les jus à une portion (120 mL [4 oz]) de jus pur à 100 % non sucré par jour.
- Il arrive que des enfants boivent trop aux repas ou entre les repas, ce qui leur coupe la faim.

Qu'en est-il des matières grasses?

Les matières grasses saines contiennent des acides gras essentiels comme les acides gras oméga 3 et oméga 6 qui ne sont pas fabriqués par le corps et doivent être tirés du régime alimentaire. Faites la cuisine avec de l'huile végétale, comme l'huile de canola, l'huile d'olive ou l'huile de soja. On trouve aussi des matières grasses saines dans les huiles végétales, les vinaigrettes, les margarines non hydrogénées, les beurres de noix (comme le beurre d'arachides) et les mayonnaises.

Bien des graisses solides à température ambiante contiennent plus de gras trans et de gras saturé, qui peuvent accroître le risque de maladie cardiaque. Limitez la consommation de beurre, de margarines dures, de saindoux et de shortening. Lisez les étiquettes et évitez les gras trans ou saturés contenus dans certains produits commerciaux comme les biscuits, les beignes et les craquelins.

Limitez la consommation de viandes transformées, comme les saucisses et les viandes froides, qui sont également riches en matière grasse, en sodium (sel) et en nitrates (un agent de préservation).

En qualité de parent, vous êtes responsable de :

- prévoir des repas et des collations à des heures régulières, qui conviennent pour toute la famille, ainsi que de partager les repas et de manger avec vos enfants.
- proposer des aliments équilibrés et variés provenant des quatre groupes alimentaires à tous les repas et d'inclure au moins deux des quatre groupes à chaque collation.
- proposer des aliments que vos enfants peuvent manger facilement. Par exemple, couper les aliments en petits morceaux ou les écraser pour éviter que vos plus jeunes enfants s'étouffent.
- apprendre à vos enfants à utiliser une cuiller ou une tasse pour qu'ils puissent manger sans aide.
- faire participer vos enfants à la préparation des aliments et de la table, en fonction de leurs capacités.
- éviter de faire du chantage avec le dessert et de servir des desserts bons pour la santé, comme une salade de fruits ou un yogourt.
- montrer à vos enfants à lire les étiquettes pour qu'il vous aide à choisir les aliments pendant les emplettes.
- montrer à vos enfants, en évitant la restauration rapide, l'importance de profiter de repas en famille et de privilégier des aliments sains, préparés à la maison.

Votre enfant est responsable de :

- choisir ce qu'il mange parmi les aliments proposés aux repas et à la collation (parfois, il peut décider de ne rien manger du tout).
- manger autant ou aussi peu qu'il en a envie.

Que faire si mon enfant est un mangeur difficile?

Ne vous en faites pas si votre enfant refuse de manger un produit alimentaire ou un repas. Évitez de lui donner autre chose entre les repas pour qu'il mange. Il mangera mieux au repas suivant.

Ne vous inquiétez pas trop si votre enfant ne semble pas manger assez. Si son poids et sa taille suivent bien leur cours, il absorbe probablement ce dont il a besoin. Assurez-vous simplement de lui offrir divers aliments de tous les groupes alimentaires, afin qu'il consomme les bons éléments nutritifs. Le médecin de votre enfant surveillera sa croissance lors des rendez-vous réguliers et vous informera en cas de problèmes.

L'appétit des enfants change d'une journée à l'autre, ou même d'un repas à l'autre. Parce qu'ils ont un petit estomac, les enfants ont besoin de consommer régulièrement de petites quantités d'aliments tout au long de la journée. Les enfants savent la quantité d'aliments dont ils ont besoin, et ils mangent ce dont leur organisme a besoin

http://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/healthy_eating_for_children

Autres liens :

Lien audio-fil intéressant de Radio-Canada.

http://ici.radio-canada.ca/emissions/un_apres_midi_d_ete/2014/chronique.asp?idChronique=381323

Un lien de l'école Notre-Dame-de-Kent sur une capsule mieux-être portant sur la nutrition ainsi que des suggestions de collations santé.

<http://ecole.district1.nbed.nb.ca/ecole-notre-dame/2016/03/03/mois-de-la-nutrition/>

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

Lieu de la rencontre : École Sainte-Anne, 715, rue Priestman, Fredericton

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 18 h 30 Présentation : Projet humanitaire à l'école Sainte-Anne
- 18 h 45 Présentation – Matière pédagogique : Plan d'éducation de 10 ans - « Donnons à nos enfants une longueur d'avance »
- 19 h 1. Ouverture de la séance
Réflexion du mois : "Que ton aliment soit ton médicament. "
Hippocrate, philosophe grec 460 - 370 av. J-C.
- 19 h 05 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 19 h 08 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 19 h 10 4. Considération et adoption du procès-verbal (1^{er} février)
- 19 h 15 5. Questions découlant du procès-verbal (1^{er} février)
- 19 h 25 6. Politiques
- 6.1 Méthode de gouverne
- a) Comité de la gouvernance et des politiques
- b) Comité de planification des installations scolaires
- 6.2 Limites de la direction générale
- a) Rapport de vérification de la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil
- b) Rapport de vérification de la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire
- c) Révision de la Politique 3.6
- d) Révision de la Politique 3.11
- 19 h 45 7. Participation publique
- 20 h 00 Pause
- 20 h 10 8. Points d'information de la présidence et des conseillers
- 8.1 FJFNB – Colloque
- 8.2 Sommet sur l'éducation de la FNCSF (4-6 mai 2017)
- 8.3 Rapport téléconférence des présidents des CED
- a) Protocole d'entente CED et FCENB
- b) Retour sur la planification des terrains de jeux
- c) Formation sur la gouvernance par Léon Richard
- 8.4 Points du CED pour le prochain Forum sur l'éducation - Bathurst (dates à déterminer)
- 8.5 Séance de consultation sur la littératie à Bathurst (17 février 2017) – ministre Rogers
- 8.6 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)
- a) Congrès de la FCENB 26, 27 et 28 mai 2017 à Edmundston
- 20 h 40 9. Points d'information de la direction générale
- 9.1 Rapport financier – DSF-S
- 9.2 Rapport financier – CED
- 9.3 Réseau de la petite enfance
- 9.4 Délégation de l'Académie de Rouen
- 21 h 10 10. Affaires nouvelles
- 21 h 25 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 21 h 30 12. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

4. Considération et adoption du procès-verbal (1^{er} février 2017)

Mise en contexte

Le 1^{er} février 2017, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 46^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 46^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

5. Questions découlant du procès-verbal (1^{er} février 2017)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 46^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) Recrutement de personnel en milieu minoritaire : Une publicité radiophonique a été diffusée sur les stations ci-dessous du 13 au 19 février 2017. Écouter l'enregistrement audio de cette publicité.

Nouveau-Brunswick :

CJSE-FM (Sud-Est)
CHQC-FM (Saint-Jean)
CJPN-FM (Fredericton)
CKMA-FM (Miramichi)
CFAI-FM (Edmundston/Grand-Sault)
CKRO-FM (Péninsule acadienne)
CKLE-FM (Bathurst)

Québec :

CFVD-FM (Témiscouata)
CFIM-FM (Îles-de-la-Madeleine)
Rouge FM (Matapédia)

Nouvelle-Écosse :

CIFA-FM (Baie Sainte-Marie)
CKRH-FM (Halifax)

Une annonce pour des postes en enseignement dans les régions éloignées a été placée sur le site Apply To Education, un site spécifiquement pour les professions liées à l'éducation ainsi que sur le site Career Beacon. De plus, une annonce avec divers postes de soutien et des postes en enseignement ont paru ou paraîtront bientôt dans les journaux suivants : Acadie-Nouvelle, Times & Transcript, Telegraph Journal et le St-Jeanois (13 mars, 3 avril et 1er mai). Cette annonce a aussi été placée sur la page Facebook du District scolaire francophone Sud.

Les entrevues des postes d'enseignement pour les régions éloignées débuteront la semaine du 13 mars 2017.

Le District a participé à la journée carrière de l'Université de Moncton le 8 février dernier. Le District organisera aussi une rencontre avec les finissants de l'Université de Moncton d'ici la fin mars (la date sera fixée dans les prochains jours). Pendant cette rencontre, nous présenterons notre District ainsi que les prévisions de postes pour la prochaine année scolaire.

- b) Présentation GACEF : Une synthèse des projets de partenariats école-communauté du GACEF répertoriés dans les différents territoires des districts francophones a été partagé aux membres (document ci-joint).
- c) 8.4 Rapport – Domaine de la petite enfance : Un mémo et un rapport ont été envoyés aux participants du Forum sur le rapport de la Commission d'étude sur les services de garde (mémo et rapport ci-joints).

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

- d) 8.8 Sommet sur l'éducation 2017 : Un courriel a été envoyé au Conseil le 2 février incluant le document préparatoire et l'appel de proposition (document préparatoire ci-joint).
- e) Comité de l'AGA du CED : un appel de proposition a été envoyé aux écoles le 23 janvier 2017 afin d'obtenir les candidatures des communautés d'écoles qui souhaiteraient devenir hôte de la Célébration 2017 du DSF-S. La date limite fixée pour recevoir les candidatures est le 28 février à 16 h. Un rappel a été envoyé le 20 février.
- f) Correspondance :
- Lettre du ministre : Budget 2017-2018.



Le 7 février 2017

Partenaire en éducation,

Notre gouvernement est à l'écoute des citoyens du Nouveau-Brunswick et nous savons que l'éducation est l'une de leurs priorités.

Cette semaine, le budget du gouvernement pour l'exercice financier 2017-2018 a été déposé à l'Assemblée législative, à Fredericton.

Le budget du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance reflète l'engagement continu du gouvernement à investir en éducation et à faire du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où élever une famille.

Les initiatives importantes ci-dessous seront financées en 2017-2018 :

Plans d'éducation

- Nos plans d'éducation de 10 ans amélioreront les résultats scolaires et prépareront les jeunes pour l'avenir. Des objectifs sont fixés dans des domaines prioritaires afin de former des élèves qui apprendront tout au long de la vie, d'appuyer les leaders pédagogiques et d'assurer une stabilité à notre système. Pour appuyer ces plans, nous investissons 56 millions de dollars en fonds supplémentaires dans le budget de l'éducation cette année seulement, soit une augmentation de 103 millions de dollars depuis 2014-2015.

... /2



Programme préscolaire en autisme

- Nous comprenons l'importance de fournir des services de qualité aux enfants ayant reçu le diagnostic du trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- Voilà pourquoi nous aidons les familles en améliorant les services d'intervention auprès des enfants autistes d'âge préscolaire et en augmentant le financement.
- Nous augmentons le financement du Programme préscolaire en autisme de près de 2,4 millions de dollars, en sus du 1,4 million de dollars que nous avons versés pour ce programme dans le budget de l'exercice précédent.
- Nous augmentons le financement accordé au Programme préscolaire en autisme, d'environ 2,7 millions de dollars, pour un total de 19,9 millions de dollars.
- Le gouvernement fournira du financement supplémentaire par enfant pour les services, chaque année, faisant passer le financement moyen de 27 500 \$ à presque 33 000 \$ par enfant.
- Ces améliorations se traduiront par de meilleures interventions auprès de nos enfants souffrant du TSA et les aideront à mener une vie bien remplie.
- Ces changements permettront d'augmenter le financement aux services d'intervention auprès des enfants autistes, de normaliser les services dans l'ensemble de la province, d'incorporer de nouvelles pratiques fondées sur des données probantes et de créer une plus grande responsabilisation dans le système.

Expansion provinciale de la prestation des services intégrés

- Nous comprenons que les enfants et les jeunes ont besoin d'un accès à un traitement et à un soutien pertinents dans leur collectivité.
- Le Nouveau-Brunswick est un leader en matière de santé mentale, d'intervention, et de services sociaux offerts à nos enfants et aux jeunes. Notre modèle de prestation de services intégrés (PSI) a reçu le Prix de l'Institut d'administration publique du Canada/Deloitte de leadership dans le secteur public décerné au niveau national en 2016.
- Bien que nous soyons fiers d'avoir mérité ce prix, notre attention est toujours centrée sur la prestation de services à nos enfants et aux jeunes à risque.
- En misant sur les efforts interministériels des ministères de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, de la Santé et du Développement social, nous élargirons notre offre de services PSI. Cette mesure nous permettra de respecter notre engagement d'aider les enfants à avoir accès au soutien dont ils ont besoin.
- Le modèle de PSI prévoit une équipe de professionnels de l'intervention et du soutien qui travaillent ensemble dans la collectivité, afin d'offrir aux enfants et aux jeunes du soutien social et affectif, ainsi que du soutien en santé mentale.

Programme d'assistance aux services de garderie

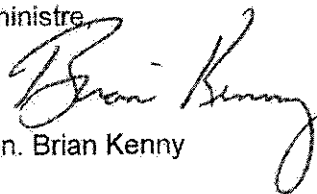
- Nous comprenons que l'accès à des garderies à prix abordable est important pour les familles du Nouveau-Brunswick.
- Nous comprenons également l'importance de l'éducation de la petite enfance durant les années précédant la maternelle et les défis que beaucoup de familles doivent surmonter en ce qui a trait aux frais de garderie. C'est pourquoi notre gouvernement augmentera le montant qu'il verse aux Néo-Brunswickois pour les aider à payer ces frais. D'ici janvier 2018, selon notre engagement électoral, nous aurons doublé le budget du Programme d'assistance au service de garderie.

Nous avons élaboré des plans d'éducation de 10 ans pour les systèmes francophone et anglophone, lesquels établissent des objectifs clairs pour l'éducation publique au Nouveau-Brunswick et guident l'orientation des initiatives et des mesures de ceux qui travaillent dans le système d'éducation. Les plans d'éducation ayant été publiés, nous faisons avancer les choses pour nous assurer que les générations à venir ont un système d'éducation responsable et de grande qualité.

Si nous voulons améliorer la qualité de vie des familles au Nouveau-Brunswick, les investissements en éducation et en formation sont l'un des meilleurs investissements que nous puissions faire.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Brian Kenny". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping flourish at the end.

L'hon. Brian Kenny

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

6. Politiques

6.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la gouvernance et des politiques

Mise en contexte

Le Comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 20 février. Le président fera un compte-rendu de cette rencontre. La politique 1.8 a été révisée suite à la demande du Conseil. Est-ce que le Conseil est d'accord avec les changements proposés?

À noter que la section 1.8.9 a été révisée selon l'article 36.7 (4) de la Loi sur l'éducation du Nouveau-Brunswick.

Documentation

Politique 1.8 – voir sections 1.8.9 et 1.8.11.2 f) et h)

b) Comité de planification des installations scolaires

Mise en contexte

Le Comité de planification des installations scolaires s'est réuni le 27 février. Le président fera un compte-rendu de cette rencontre.

Documentation

Aucune

6.2 Limite de la direction générale

a) Rapport de vérification de la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport en lien avec la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil. Dans le calendrier de l'évaluation des politiques, il est indiqué que la méthode de vérification se fera par Inspection directe. Ceci veut dire que l'interprétation est fournie par la direction générale, mais que l'évidence est certifiée par le Conseil lui-même. Le Conseil est invité à discuter de la méthode de vérification qu'il choisira pour recueillir les données nécessaires à l'inspection directe.

Documentation

Rapport de vérification de la Politique 3.6
Questionnaire qui a été révisé par le CED en février 2016 (à titre d'exemple)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

b) Rapport de vérification de la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport en lien avec la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire.

Documentation

Rapport de vérification de la Politique 3.11

c) Révision de la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil

Est-ce que la Politique 3.6 vous convient toujours? A-t-elle besoin d'être modifiée?

d) Révision de la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire

Est-ce que la Politique 3.11 vous convient toujours? A-t-elle besoin d'être modifiée?

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

7. Participation publique

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

8. Points d'information de la présidence et des conseillers

8.1 FJFNB - Colloque

Mise en contexte

Le président fera un compte-rendu de sa participation à la table ronde des présidences de la FJFNB qui s'est déroulée à Caraquet du 24 au 26 février, incluant la demi-finale d'Accros de la chanson.

Documentation

Aucune

8.2 Sommet sur l'éducation (4-6 mai 2017)

Mise en contexte

Le Sommet sur l'éducation 2017 de la FNCSF aura lieu du 4 au 6 mai à Moncton, Ottawa et Edmonton (en simultané). Un conseiller se rendra à Ottawa tandis que les autres membres du CED pourront participer à partir de Moncton.

Le projet Francobulles, offert par les services de la Petite enfance du District scolaire francophone Sud, a été soumis comme atelier de discussions lors de cet événement. Ce programme invite les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans à participer à des activités de francisation dans le cadre d'un groupe-jeu. À chaque semaine, grands et petits se rassemblent pour chanter, parler et jouer en français dans plusieurs écoles du DSF-S.

Documentation

Programme préliminaire

8.3 Rapport téléconférence des présidents des CED

a) Protocole d'entente CED et FCENB

Mise en contexte

Le président reviendra sur le protocole d'entente CED et FCENB afin de préciser quelques éléments.

Documentation

Protocole d'entente CED et FCENB

Rapport – Rencontre des présidences CED
Document – 2017 Annual conference San Diego

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

b) Retour sur la planification des terrains de jeux

Mise en contexte

Le président reviendra sur le sujet des terrains de jeux à inclure dans les devis pédagogiques.

Documentation

Aucune

c) Formation sur la gouvernance par Léon Richard

Mise en contexte

Le président désire informer les membres de la possibilité d'avoir une formation sur la gouvernance donnée par monsieur Léon Richard.

Documentation

Aucune

8.4 Points du CED pour le prochain Forum sur l'éducation - Bathurst (dates à déterminer)

Mise en contexte

Le prochain Forum sur l'éducation se déroulera ce printemps à Bathurst. Le président invitera les membres du Conseil à lui faire part des points qu'ils voudraient voir discutés lors de ce forum.

Documentation

Aucune

8.5 Séance de consultation sur la littératie à Bathurst (17 février 2017) – ministre Rogers

Mise en contexte

Le président a reçu une invitation à participer à une séance de consultation sur la littératie qui s'est déroulée le 17 février dernier. Il fera un bref compte rendu de la rencontre. Certains employés du district et du secteur de la petite enfance ont aussi participé à cette séance de consultation.

Documentation

Ordre du jour



PROGRAMME Séance de consultation sur la littérature Le 14 février (à Fredericton) et le 17 février (à Bathurst)	
Accueil	5 minutes
La situation dans le passé	15 minutes
La situation que nous visons	
Raison d'être de la séance	
Vision	
Initiatives proposées pour une stratégie provinciale	15 minutes
Discussions en petits groupes 1. Les initiatives proposées amélioreraient-elles les résultats en littérature des gens du Nouveau-Brunswick? Sommes-nous sur la bonne voie? 2. Quelles initiatives ou conditions de réussite, le cas échéant, manque-t-il? 3. Comment pouvons-nous travailler ensemble afin d'appuyer la mise en œuvre des initiatives proposées?	50 minutes
Compte rendu des discussions	30 minutes
Mot de la fin	5 minutes

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

8.6 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)

Mise en contexte

Afin que le Conseil soit au courant des dossiers de la FCENB, son président, monsieur Willy Wilondja, en fera une mise à jour et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

9. Points d'information de la direction générale

9.1 Rapport financier – DSF-S

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du DSF-S sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

9.2 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

9.3 Réseau de la petite enfance

Mise en contexte

La directrice du développement de la petite enfance fera une présentation en lien avec la structure du Réseau de la petite enfance francophone Sud. Avec cette structure, nous souhaitons favoriser des mécanismes qui permettront de s'aligner dans le but d'assurer un continuum de services et d'apprentissage qui maximisera le développement global de l'enfant. Entre autres, cette structure assure une représentativité de toutes les régions qui se trouvent sur le territoire du DSF-S et ainsi veut respecter les réalités qui lui sont propres. Afin de favoriser le fusionnement avec le système scolaire, il est recommandé que la structure du Réseau soit annexée au concept des communautés d'écoles.

Documentation

Présentation



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 janvier 2017

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2016-2017	Budget du District 2016-2017	Écart budgétaire 2016-2017
ENSEIGNEMENT				
<u>Régulier</u>				
2069- 03-3431-P71100	Traitement ordinaire	75 769 394	76 430 344	660 950
2069- 03-3467-P71100	Enseignants suppléants	2 990 034	2 282 943	(707 091)
2069- 03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	102 254	70 000	(32 254)
2069- 03-5181-P71100	Manuels scolaires	355 255	355 255	0
2069- 03-5189-P71100	Budget des écoles	1 454 800	1 454 800	0
2069- 03-5739-P71100	Autres biens, matériel et équipement	192 800	192 800	0
2069- 03-6479-P71100	Achat Équipement etc (E17)	200 000	200 000	0
	Total régulier	81 064 537	80 986 142	(78 395)
<u>Spécialistes de la vue et de l'ouïe</u>				
2069- 03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels	824 710	824 710	0
	TOTAL ENSEIGNEMENT	81 889 247	81 810 852	(78 395)
SOUTIEN PÉDAGOGIQUE				
<u>Soutien administratif scolaire</u>				
2069- 03-3431-P72100	Traitement ordinaire - Adj. Admin.	2 170 075	2 238 437	68 362
2069- 03-3466-P72100	Traitement suppléances - Adj. Admin.	166 412	63 044	(103 369)
2069- 03-4869-P72100	Téléphones et communications(écoles,entre	312 179	350 000	37 821
2069- 03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	0	0	0
2069- 03-4904-P72100	Déplacements	4 191	0	(4 191)
	Total: soutien administratif scolaire	2 652 858	2 651 481	(1 377)
<u>Services de soutien pédagogique</u>				
2069- 03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	2 589 793	2 982 045	392 251
2069- 03-4801-P72201	Autres services professionnel	99 100	0	(99 100)
2069- 03-4904-P72201	Déplacement - soutien prof	70 000	70 000	0
2069- 03-5189-P72201	Matériel - soutien prof	47 100	47 100	0
2069- 03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	1 026 045	1 054 838	28 793
2069- 03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	47 467	27 661	(19 806)
2069- 03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	3 823	0	(3 823)
2069- 03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	471 980	471 980	0
2069- 03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	220 640	220 640	0
2069- 03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	66 860	66 860	0
2069- 03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	61 000	61 000	0
2069- 03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	1 388	1 388	0
2069- 03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	133 600	133 600	0
	Total: services de soutien pédagogique	4 838 796	5 137 112	298 316
<u>Services de soutien aux élèves</u>				
2069- 03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	15 159 990	15 608 271	448 280
2069- 03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	1 412 123	634 227	(777 896)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Cas Complexes	80 000	80 000	0
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation MENB	0	0	0
2069- 03-3431-P73301	Tutorat / Éducaide	125 664	100 000	(25 664)
2069- 03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation s	30 000	30 000	0
2069- 03-5189-P73310	Budget - Soutien DSSA	58 345	58 345	0
2069- 03-5189-P73150	Budget Projet d'inclusion	0	0	0
2069- 03-5189-P73151	Budget Actions locales	0	0	0
2069- 03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	783 375	776 931	(6 444)
2069- 03-4509-P72402	Informatique - Autres	68 700	68 700	0



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 janvier 2017

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2016-2017	Budget du District 2016-2017	Ecart budgétaire 2016-2017
Total: services de soutien aux élèves		17 718 197	17 356 474	(361 723)
TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE		25 209 851	25 145 066	(64 785)
PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES				
<u>Soutien à l'apprentissage</u>				
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	0	0	0
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d'été	0	0	0
2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	0	0	0
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	1 152 097	1 077 055	(75 042)
Total: excellence en éducation		1 152 097	1 077 055	(75 042)
TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES		1 152 097	1 077 055	(75 042)
TOTAL ENSEIGNEMENT		108 251 195	108 032 974	(218 221)
BÂTIMENTS				
<u>Fonctionnement et entretien des bâtiments</u>				
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	5 375 736	5 876 651	500 915
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	700 616	195 537	(505 079)
2069- 03-4251-P74100	Combustible	680 826	909 000	228 174
2069- 03-4252-P74100	Electricité	3 113 893	3 192 800	78 907
2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	296 886	300 399	3 513
2069- 03-4513-P74100	Détritus	182 312	175 710	(6 602)
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	483 342	477 717	(5 625)
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	2 148 963	2 157 326	8 363
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	143 808	144 000	192
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	1 134 088	1 134 088	(0)
2069- 03-4904-P74100	Déplacements et téléphones	18 539	25 000	6 461
2069- 03-5413-P74100	Bâtiments et fournitures de nettoyage	0	0	0
TOTAL BÂTIMENTS		14 279 007	14 588 229	309 222
TRANSPORT SCOLAIRE				
<u>Transport scolaire</u>				
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	3 975 008	4 309 288	334 280
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	662 985	248 855	(414 131)
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	9 000	9 000	0
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	13 500	13 500	0
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	533 091	478 600	(54 491)
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	3 708 333	3 708 333	0
2069- 03-4869-P75100	Téléphones, déplacements / conducteurs	150 000	150 000	0
Total: transport scolaire		9 051 918	8 917 576	(134 342)
<u>Périscolaire</u>				
2069- 03-4904-P75200	Déplacement dans la province	0	0	0
Total: périscolaire		0	0	0
<u>Parascolaire</u>				
2069- 03-3431-P75300	Traitement ordinaire	0	0	0
Total: parascolaire		0	0	0
TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE		9 051 918	8 917 576	(134 342)



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 janvier 2017

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2016-2017	Budget du District 2016-2017	Écart budgétaire 2016-2017
ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT				
<u>CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles</u>				
2069- 03-4904-P76100	Déplacement dans la province	126 000	126 000	0
Total: CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles		126 000	126 000	0
<u>Administration - district</u>				
2069- 03-3431-P76200	Traitement ordinaire	3 634 755	3 634 415	(340)
2069- 03-4039-P76200	Publicité	8 000	8 000	0
2069- 03-4801-P76200	Autres Services	27 000	27 000	0
2069- 03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	30 000	30 000	0
2069- 03-4702-P76200	Photocopieurs et imprimantes	14 000	14 000	0
2069- 03-4869-P76200	Téléphones et communications	50 000	50 000	0
2069- 03-4902-P76200	Déplacement dans la province	131 000	131 000	0
2069- 03-5739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	110 100	110 100	0
2069- 03-8375-P76200	Carte d'achat Banque de Montréal	0	0	0
Total: administration - district		4 004 855	4 004 515	(340)
<u>Fonctionnement et entretien bureau de district</u>				
2069- 03-4511-P76400	Nettoyage	8 657	0	(8 657)
2069- 03-4721-P76400	Location d'installations	234 096	242 752	8 656
Total: fonctionnement et entretien du bureau du district		242 752	242 752	(0)
<u>Perfectionnement professionnel - non-enseignants</u>				
2069- 03-3467-P76500	Perfectionnement (non-enseignants)	25 000	25 000	0
Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants		25 000	25 000	0
TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT		4 398 607	4 398 267	(340)
INDEMNITÉS DU PERSONNEL				
<u>Indemnités du personnel</u>				
2069- 03-3429-P77100	Indemnités de retraite aux retraités	659	0	(659)
2069- 03-3438-P77100	Indemnités de retraite	0	0	0
2069- 03-3466-P77100	Accidents au travail	0	0	0
2069- 03-3441-P77100	Indemnités de congé de vacances	1 816 939	1 765 939	(51 000)
2069- 03-3463-P77100	Congés payés - employés occasionnels	30 000	30 000	0
2069- 03-3601-P77100	Assurance-vie collective	50 331	50 331	0
2069- 03-3602-P77100	Régime de pension du Canada	4 379 745	4 341 745	(38 000)
2069- 03-3603-P77100	Assurance-maladie et de soins	1 135 600	1 084 600	(51 000)
2069- 03-3604-P77100	Assurance-emploi	2 250 480	2 223 480	(27 000)
2069- 03-3709-P77100	Indemnités de nettoyage à sec et vest.	70 500	70 500	0
2069- 03-4792-P77100	Autres services Santé/Mieux-être	78 900	78 900	0
TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL		9 813 154	9 645 495	(167 659)
PROJETS SPÉCIAUX				
2069- 03-3451-P78100	Projet Aide à la Maternelle	0	0	0
2069- 03-3451-P78105	Prêts de service	291 590	291 590	0
2069- 03-5189-P78121	Initiatives Milieux minoritaires	1 254 298	1 254 298	0
2069- 03-4801-P78120	Génie Arts	40 000	40 000	0
2069- 03-4801-P78195	Immigration	750 000	750 000	0
2069- 03-5189-P78198	Projets d'innovation	78 500	78 500	0
2069- 03-4801-P78194	P.L.O.E.	3 439 209	3 439 209	0
2069- 03-5189-P78106	Surplus	100 000	100 000	0

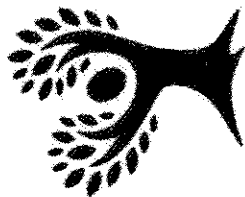


District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 janvier 2017

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2016-2017	Budget du District 2016-2017	Écart budgétaire 2016-2017
TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX		5 953 597	5 953 597	0
TOTAL		151 747 478	151 536 137	(211 341)



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2017

	en date du 20 février 2017	Prévisions	Total	Budget	Écart
Traitement ordinaire et bénéfices	37258	0	37258	37000	-258
Publicité	4534	-534	4000	4000	0
Dépenses de réunions d'affaires	5366	-366	5000	5000	0
Fédération des Conseils d'éducation	9600	0	9600	9500	-100
Frais de poste		0	0	0	0
Autres services de consultation	4155	10257	14412	16400	1988
Session d'information CPAE (PED2)	2469	16031	18500	18500	0
Frais de déplacements & inscriptions à congrès	27481	3119	30600	30600	0
Revues	165	835	1000	1000	0
Fournitures et matériel	5488	500	5988	4000	-1988
Total	96516	29842	126357	126000	-357

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

9.4 Délégation de l'Académie de Rouen

Mise en contexte

Dans le cadre de la signature de l'entente France (Académie de Rouen) et Nouveau-Brunswick (DSF-S), nous accueillerons une délégation de 10 éducateurs de la France intéressés à mieux connaître le fonctionnement de notre système éducatif et surtout en ce qui a trait au programme de la gestion de l'excellence du rendement. Nous sommes présentement en pourparlers avec eux afin de bien répondre à leurs attentes. Ci-joint, vous trouverez l'ébauche de l'horaire de la visite, tel que modifié le 14 février dernier.

Documentation

Horaire de la visite - Délégation de l'Académie de Rouen

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

10. Affaires nouvelles

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 5 avril à l'école Mont Carmel, 1545 route 525, Sainte-Marie-de-Kent.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

12. Levée de la séance